

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE
VIGILANCE ORANGE

Date : 27/08/2026 Heure : 16h20

Météo-France a classé ce jour, le département du Doubs en VIGILANCE ORANGE en raison de la possibilité d'occurrence, dans les prochaines 24 heures, du phénomène suivant :

☒ **Orages**

Mesdames et Messieurs les maires,

Météo-France a classé le département du Doubs en **vigilance météorologique orange**, à compter du jeudi 27 août 2026 à 16h00.

À partir de jeudi après-midi, une dégradation orageuse notable se met en place sur l'Auvergne et une partie de la Bourgogne, avant de s'étendre vers le Grand Est et le reste de la Bourgogne-Franche-Comté en soirée et nuit de jeudi à vendredi. Les orages sont potentiellement violents et pourront localement donner de la grêle, de puissantes rafales de vent, de fortes intensités de pluie ainsi qu'une intense activité électrique.

Le département est également placé en **vigilance jaune à surveiller pluie- inondation** pour cette même période : Il est à noter que ces orages s'accompagneront de fortes précipitations, notamment vendredi 28 août 2026 de 4h à 12h.

Cette perturbation pluvio-orageuse très marquée apportera des cumuls pluvieux de 20 à 40 mm et localement jusqu'à 50 à 70 mm en moins de 12 heures. Des phénomènes de ruissellement et d'inondations localisés sont possibles sur la période.

Il est recommandé en cas de cumul de ces événements :

- D'éviter certaines activités extérieures, du domaine des loisirs, des sports ou du travail;
- Mettre à l'abri les objets sensibles au vent;
- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin;
- Éviter les promenades en forêts;
- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues;
- Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables;

- Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de comportement à adopter :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés;
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques;
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement;
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux;
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de l'événement en consultant les répondeurs téléphoniques de Météo France (08 99 71 02 25), du service gratuit Vigilance Météo France (05 67 22 95 00) et le site internet www.meteo.fr ou <https://www.doubs.gouv.fr>.

Cordialement

Pour le Préfet du Doubs,
Sur ordre du membre du corps préfectoral de permanence,
L'agent d'astreinte du SIDPC,

MESSAGE D'ALERTE MIS EN LIGNE SUR LE SITE DE LA PRÉFECTURE DU DOUBS